



LA COLLECTE

FÉVRIER 2015,
LA COLLECTE DU TRI
SELECTIF PASSE AUX BACS.

Communauté
de Communes de
Pont-Audemer

PASSE EN PORTE-À-PORTE

**CE QUI
CHANGE !**

**BAC JAUNE =
EMBALLAGES**
bouteilles et flacons
en plastique, sacs
en plastique,
canettes et boîtes
métalliques, boîtes
en carton

**TOUS LES HABITATS INDIVIDUELS
VONT ÊTRE ÉQUIPÉS DE 2 BACS :**

- UN POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES
- UN POUR LE TRI SÉLECTIF

**CES BACS (POUBELLES) SERONT RAMASSÉS
AUPRÈS DE CHEZ VOUS.**

**POUR LES HABITATS COLLECTIFS, LE TRI SERA COLLECTÉ
DANS L'IMMEUBLE EN UTILISANT DES SACS JAUNES.
EN CENTRE-VILLE DE PONT-AUDEMER,
LE TRI CONTINUE À SE FAIRE EN SACS JAUNES.**

**CE QUI NE
CHANGE PAS**

**LE VERRE, LES PAPIERS-JOURNAUX ET LES GROS
CARTONS RESTENT À DÉPOSER EN APPORT
VOLONTAIRE DANS LES CONTAINERS DÉDIÉS,
SITUÉS SUR VOTRE COMMUNE**

**UNE QUESTION ?
02 32 41 50 40**

**A PARTIR DU 12 FÉVRIER, VOUS SEREZ CONTACTÉ PAR
LA SOCIÉTÉ "ACP SERVICES" AFIN D'ÊTRE INFORMÉ SUR CE NOUVEAU
SYSTÈME DE RAMASSAGE DU TRI SÉLECTIF ET DOTÉ DES BACS.**



LES EMBALLAGES (BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, SACS EN PLASTIQUE, CANETTES ET BOÎTES MÉTALLIQUES, BOÎTES EN CARTON...) SONT À JETER DANS LES BACS À COUVERCLE JAUNE

Triés, ces déchets sont recyclés !

Emballages en plastique



... en carton



... en métal



A jeter dans le bac à ordures ménagères

